

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE  
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE 1<sup>er</sup> mai  
2014, À 11 h 30, DANS LES LOCAUX DE LA  
CRÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE À ROUYN-  
NORANDA, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN-  
MAURICE MATTE, PRÉSIDENT.

---

*Les présences*

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice  
Marianne Gagnon-Bourget, administratrice  
Linda Perron-Beauchemin, administratrice  
Nicole Rochon, administratrice  
Jacline Rouleau, administratrice

Messieurs Mario Provencher, premier vice-président  
Ulrick Chérubin, trésorier (visioconférence)  
Jaclin Bégin, administrateur  
Pierre Corbeil, administrateur  
Luc Dupuis, administrateur  
Martin Ferron, administrateur  
Bernard Flébus, administrateur  
Normand Houde, administrateur  
Martin Roch, administrateur

*Les absences*

Mesdames Stéphanie Bédard, secrétaire  
Johanne Jean, administratrice  
Messieurs Arnaud Warolin, deuxième vice-président  
Marc Bibeau, administrateur

*Les observatrices et observateurs :*

Mesdames Gracia Laforge, MAMOT  
Lyne Deshaies, attachée politique, bureau de Luc Blanchette (député de  
Rouyn-Noranda/Témiscamingue)  
Messieurs Denis Moffet, MAMOT  
Olivier Duchesne, attaché politique, bureau de François Gendron (député  
d'Abitibi-Ouest)

*Invités*

Mesdames Suzanne Dupuis, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Amélie Foucault, Osisko  
Rachel Huot, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Sabrina Morin, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Monsieur Éric Tremblay, Osisko

*Les membres du personnel :*

Mesdames Lili Germain, agente de communication  
Nathalie Dallaire, agente de développement  
Josée LeBlanc, agente de développement  
Josie Mongrain, agente de développement  
Lisyane Morin, agente de développement  
Messieurs Luc Bélisle, directeur général  
Jean-François Turcotte, agent de développement

## 1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente le nouveau préfet de la MRC d'Abitibi, M. Martin Roch. Les membres du conseil d'administration sont avisés du retour en poste, pour quelques mois, de M. Simon Letendre.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Pierre Corbeil, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouverte la rubrique Affaires nouvelles :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Mot de bienvenue   | 7. Réussite éducative : projets 2014-2015  |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 8. Mise en œuvre du plan de développement régional   |
| 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2014 et information sur les suivis | 9. Présentation d'Emploi et Solidarité sociale relative à son plan d'action annuel (13 h 30) |
| 4. Secrétariat à la jeunesse : dépôt d'une reddition de comptes du Forum jeunesse             | 10. Osisko (14 h 30)   |
| 5. Forum jeunesse : approbation du financement d'ententes                                     | 11. Correspondance   |
| 6. Entente Aînés  | 12. Affaires nouvelles<br>12.1 Consultations liées au règlement Q2R22                        |
|   | 13. Levée de la réunion  |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2014 et information sur les suivis

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Dupuis, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 27 mars 2014 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés :

- Commission sur la ruralité : une proposition de diffusion des documents produits viendra sous peu;
- Comité logement : une révision est en cours quant aux enjeux et ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la rencontre du 12 juin prochain;
- CRRNT : 43 offres d'emploi ont été transmises à la Conférence régionale pour les 2 postes à pourvoir. Un comité de sélection analysera sous peu les candidatures;
- Route 117 : ce dossier sera inscrit à la rencontre à venir avec la députation régionale;

- Stratégie pour les aliments québécois : l'UPA pourrait servir de bras agissant dans le dossier; des arrimages restent à faire avec le MAPAQ;
- CulturAT : Tourisme Abitibi-Témiscamingue n'est pas satisfait de la position adoptée par la Conférence régionale.

#### **4. Secrétariat à la jeunesse : dépôt d'une reddition de comptes du Forum jeunesse**

Mme Lisyane Morin indique qu'une convention lie le Secrétariat à la jeunesse au Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) et à la Conférence régionale. Cette convention prévoit du financement pour le fonctionnement ainsi que les éléments de la reddition de comptes à réaliser. Les prévisions budgétaires 2014-2015 sont déposées, ainsi que le plan d'action pour la nouvelle année qui vient de s'amorcer. Mme Morin annonce que ces documents risquent toutefois de changer selon la réponse à venir du Secrétariat à la jeunesse quant à l'utilisation des intérêts du FRIJ (au-delà de 8 000 \$). La contribution estimée pour la Conférence régionale est d'environ 26 000 \$. Les échanges doivent se poursuivre avec le FJAT.

CONSIDÉRANT l'obligation de remettre au Secrétariat à la jeunesse (SAJ) la prévision budgétaire et le plan d'action pour l'année 2014-2015 avant le 28 avril 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du conseil d'administration du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue est signataire de la convention du FJAT avec le SAJ;

#### **Résolution 028-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin, d'envoyer au Secrétariat à la jeunesse les documents présentés aujourd'hui et d'y inclure les commentaires émis par les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale au sujet du déficit prévu de 26 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. Forum jeunesse : approbation du financement d'ententes**

Mme Lisyane Morin présente la fiche traitant du financement d'ententes dans lesquelles le FJAT est partenaire. Elle indique que l'objectif est de ratifier les montants à verser à même le FRIJ. Ces ententes touchent les dossiers Valorisation Abitibi-Témiscamingue, Culture entrepreneuriale et Réussite éducative. Mme Morin mentionne que pour l'année 2014-2015, le FJAT a conservé une marge financière d'environ 50 000 \$ pour des projets qui restent à venir.

- CONSIDÉRANT la recommandation des membres du conseil d'administration du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue;
- CONSIDÉRANT que les trois thématiques touchées se retrouvent dans la planification stratégique de développement régional;
- CONSIDÉRANT que ces trois thématiques rejoignent les priorités des jeunes de la région;

**Résolution 029-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Jaclin Bégin, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget :

- d'approuver les investissements du Fonds régional d'investissement jeunesse;
- de mandater Mme Anne-Marie Nadeau, présidente du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT), comme signataire des ententes Valorisation Abitibi-Témiscamingue, Réussite éducative et Culture entrepreneuriale telles qu'approuvées par les membres du conseil d'administration du FJAT et telles que présentées aux membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue le 1<sup>er</sup> mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. Entente Aînés

Mme Josie Mongrain présente l'entente touchant les aînés. Celle-ci est signée et totalise 1,165 M\$. Mme Mongrain indique qu'on en est maintenant à la mettre en œuvre. La ventilation de l'enveloppe est faite et le premier appel de projets est prévu pour septembre 2014. Un comité de gestion et un comité d'analyse sont constitués. Une tournée des territoires devrait avoir lieu en mai ou en juin afin de présenter les mécanismes de dépôt des projets. Comme le fonctionnement se fait par appel de projets, il est possible que l'on puisse déposer en bloc les projets aux membres du caucus.

Les projets seront analysés par le comité d'analyse, puis les recommandations seront soumises aux membres du comité de gestion. C'est le caucus qui aura la responsabilité d'adopter une résolution pour approuver l'ensemble des projets qui seront retenus.

- CONSIDÉRANT que l'entente spécifique Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2013-2017 est signée;
- CONSIDÉRANT que les comités pour mettre en œuvre l'entente sont constitués et opérationnels;
- CONSIDÉRANT que le plan d'action, la ventilation de l'enveloppe budgétaire et les documents en appui sont prêts;

CONSIDÉRANT qu'une tournée des territoires doit être réalisée en mai-juin 2014 pour informer les personnes et organismes concernés des modalités de la nouvelle entente;

**Résolution 030-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par Mme Nicole Rochon :

- d'approuver le plan d'action de l'entente spécifique Adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2013-2017;
- d'approuver la ventilation de l'enveloppe;
- d'amorcer la mise en œuvre de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Réussite éducative : projets 2014-2015**

Le président souligne l'arrivée de Mme Line Deshaies, attachée politique de M. Luc Blanchette.

Mme Josée LeBlanc présente le bilan des activités de la dernière année. Le rapport annuel sera rendu public ultérieurement. Elle rappelle que l'entente de partenariat est terminée depuis le 31 mars 2014 et que les partenaires ont accepté d'investir à nouveau des fonds pour poursuivre jusqu'en juin 2015. Elle indique que certains projets reviendront au plan d'action comme Zone d'examens et les Journées de la persévérance. Un nouveau chantier vise les parents. Un tableau touchant la reddition de comptes a été déposé, ainsi que les prévisions budgétaires.

Mme LeBlanc explique que les différences d'investissements selon les territoires sont liées aux activités des comités locaux, certains étant plus actifs que d'autres. Elle note toutefois qu'un montant est réservé par territoire et que les fonds non dépensés retournent dans l'enveloppe régionale. Un appel de projets est prévu pour avril 2014.

Le président souhaite la bienvenue à M. Bernard Flébus

CONSIDÉRANT que l'entente de partenariat régionale vient d'être renouvelée;

CONSIDÉRANT que des projets régionaux et locaux sont déjà prévus pour l'année à venir;

**Résolution 031-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par Mme Linda Perron-Beauchemin :

- d'accorder un montant de 350 000 \$, dont 50 000 \$ provenant de la Conférence régionale, pour le développement de projets visant la réussite éducative, tant à l'échelle régionale que locale, dans l'ensemble des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue;

- d'autoriser le directeur général de la Conférence régionale à effectuer les dépenses jusqu'à concurrence des montants mentionnés dans le tableau des prévisions budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **8. Mise en œuvre du plan de développement régional**

Mme Nathalie Dallaire présente certains éléments de la mise en œuvre du plan quinquennal de développement (PQD) régional. Elle indique que Mme Mariella Collini termine présentement la rédaction du document. Mme Dallaire présente par la suite le plan d'action suggéré pour la mise en œuvre du PQD. Le directeur général mentionne que la mobilisation est là et que plusieurs porteurs de dossiers ont déjà indiqué qu'ils souhaitaient s'impliquer, ce qui nécessitera un certain niveau d'accompagnement. Il ajoute que la Conférence régionale devrait être porteuse pour certains éléments (mobilité des personnes et des marchandises, cohabitation harmonieuse, complémentarité des actions et des approches sectorielles, développement durable et modulation des politiques gouvernementales). L'objectif est de rassembler les porteurs en mai pour procéder aux discussions sur l'ampleur des contributions. Au cours du mois de juin, une activité d'engagements publics viendra sceller l'étape préparatoire et ouvrir l'étape de la mise en œuvre.

## **9. Présentation d'Emploi et Solidarité sociale relative à son plan d'action annuel (13 h 30)**

Les membres du caucus accueillent Mme Rachel Huot, directrice régionale d'Emploi-Québec et ses adjointes, Mmes Suzanne Dupuis et Sabrina Morin. Ces dernières présentent le Plan d'action régional 2014-2015 du Ministère. La présentation porte d'abord sur la structure d'Emploi-Québec et sur sa mission. Les membres du caucus sont d'avis que le modèle est très intéressant pour l'Abitibi-Témiscamingue et qu'il importe de le maintenir en place. Certains enjeux politiques devront donc être défendus au besoin s'il y a une éventuelle poussée centralisatrice des services.

Au sujet des grands éléments du marché du travail de 2013, on retient que l'année a été marquée par une hausse du taux d'emploi et par le transfert des emplois du secteur primaire vers le secteur des services, notamment à cause de la sous-traitance. En ce qui a trait aux enjeux et défis du marché du travail, les efforts porteront notamment sur la mobilité et la rétention de la main-d'œuvre ainsi que sur la préparation de la relève. La directrice régionale d'Emploi-Québec se dit ouverte à ce que son ministère soit porteur de deux objectifs de la planification stratégique régionale. Parmi les échanges, le besoin spécifique de main-d'œuvre dans les municipalités est soulevé. La nécessité de travailler sur des arrimages entre la Conférence régionale et Emploi-Québec est soulevée. Il est également suggéré d'interpeller les chambres de commerce, pour le volet mobilisation des entreprises, ainsi que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, sur les

enjeux de développement des entreprises et des marchés ainsi que sur celui du soutien à l'entrepreneuriat.

## **10. Osisko (14 h 30)**

Le président salue Mme Amélie Foucault ainsi que M. Éric Tremblay, représentants de la compagnie minière Osisko pour le site Canadian Malartic. M. Tremblay présente le projet de développement minier ainsi que le projet de déviation de la route 117. Un document d'information, qui résuma l'ensemble du dossier, a été remis aux membres du conseil d'administration.

Ces derniers prennent note que la compagnie a une masse salariale de 100 M\$ et qu'elle emploie 1 600 personnes dans la région. Les achats annuels en Abitibi-Témiscamingue s'élèvent à près de 300 M\$. M. Tremblay souligne que la nappe phréatique fait l'objet d'une surveillance attentive et que son niveau n'a jamais baissé depuis le début de l'exploitation. Le projet de déviation de la route 117 devrait débuter en 2015 et des audiences publiques seront demandées dès que l'étude d'impact sera terminée. Selon M. Tremblay, la circulation sur la route 117 ne sera aucunement entravée au moment des travaux et aucune entrée ou sortie de résidence ou de commerce ne sera permise sur le nouveau tronçon. Il précise par ailleurs que le MTQ est à l'aise avec le projet soumis par l'entreprise.

## **11. Correspondance**

Le directeur général présente rapidement la lettre du Réseau des CRÉ adressée au nouveau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau.

Il fait également état de la réponse d'acceptation reçue du ministère des Ressources naturelles (MRN) au sujet de la demande de transfert de responsabilité des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) aux MRC. Il précise que M. Martin Gingras est nommé responsable du dossier. La MRC d'Abitibi-Ouest n'aurait toutefois pas de table étant donné qu'aucune unité d'aménagement ne se retrouve sur son territoire.

Enfin, les membres du conseil d'administration sont invités à prendre connaissance de la réponse faite par Postes Canada à la correspondance que nous lui avons transmise précédemment et qui touchait le rétrécissement de ses services.

M. Matte rappelle que la prochaine rencontre est prévue à Amos en juin. Il fait état de la possibilité d'inclure au conseil d'administration un membre d'une communauté autochtone à titre individuel. Il invite les membres du conseil d'administration à lui transmettre rapidement le nom de candidats potentiels.

## **12. Affaires nouvelles**

### ***12.1 Consultations liées au règlement Q2R22***

M. Pierre Corbeil fait état des consultations en cours et qui sont liées au projet de règlement Q2R22. Le règlement fait l'objet d'une révision en profondeur afin d'assurer, d'ici deux ans, une mise aux normes des résidences non liées à un système d'évacuation des eaux usées, construites avant 1981 et localisées à moins de 120 mètres d'un cours d'eau. Les coûts pourraient être très élevés dans la région (30 000 \$ en construction, plus les frais d'entretien annuels de 1 000 \$).

La Conférence régionale pourrait plaider en faveur d'une variété des options possibles et préparer un positionnement à rendre public. Mme Jacline Rouleau suggère de contacter Mme Maryse Robidonne à Senneterre paroisse. Cette dernière pourrait nous aider à monter le dossier. M. Matte suggère pour sa part de faire le tour des MRC avant d'intervenir en appui à l'opposition à ce projet. Il sera donc nécessaire de revenir sur ce point lors d'une prochaine rencontre.

## **13. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 15 h 40.